

Cholet

mag



À LA UNE P. 12

**Mieux trier
ses déchets,
une nécessité**

CHOlet 



ILS FONT CHOLET
Muscle ton Téléthon
À LIRE P. 9

**TOUJOURS LÀ
POUR VOUS**
Abdul-Kadir,
Ambassadeur du tri
À LIRE P. 10

**CHOLET VILLE
ET AGGLOMÉRATION**
**Journées des Droits
de l'Enfant**
À LIRE P. 18



Dimanche 1^{er} octobre

Libami

L'association Libami Cholet organisait sa 11^e randonnée. 200 marcheurs se sont partagé le chemin entre Ribou et les Noues, entre lacs et forêt. À cette occasion, plus de 4 000 € ont été collectés pour venir en aide aux familles défavorisées du quartier de Nabaa à Beyrouth. Cette somme sera notamment affectée aux frais scolaires de la rentrée.

© Libami Cholet

Du 2 au 11 octobre

À votre rencontre

Comme chaque année, le mois d'octobre marque le retour des traditionnelles Rencontres Citoyennes. Ces 6 rendez-vous dans les quartiers de Cholet et au Puy-Saint-Bonnet représentent des moments privilégiés dans la vie de nos deux communes, au cours desquels habitants et élus peuvent échanger et dialoguer pour faire évoluer la ville.



Jeudi 5 octobre

Bienvenue

Plus de 400 nouveaux Choletais étaient invités par Gilles Bourdoleix, Maire de Cholet et les élus, à l'Hôtel de Ville. Une cérémonie d'accueil placée sous le signe de la convivialité au cours de laquelle les nouveaux habitants ont également pu découvrir le Musée d'Art et d'Histoire lors d'une visite guidée privée.



Dimanche 8 octobre

Marche rose

Le mois d'octobre est le mois de prévention du cancer du sein. À Cholet, cette sensibilisation prend notamment la forme de la traditionnelle marche rose, organisée par les Anysetiers, en partenariat avec l'association Vivre comme avant. Plus de 1 800 personnes y ont pris part cette année. Une fréquentation record.



3 décembre

Le Tour de Cholet a lieu dimanche 3 décembre. À cette occasion, le "périph" sera fermé aux véhicules motorisés laissant ainsi place aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux skateurs et autres trottinettes.

Ce rendez-vous familial, gratuit et ouvert à tous, est proposé de 9h à 12h30 et permet de sillonner les 14 km de voies. Le départ a lieu depuis le Parc des Expositions de la Meilleraie entre 9h et 10h. Deux distances au choix : 7 km ou 14 km. La Ville propose des navettes gratuites à celles et ceux qui souhaitent faire le demi-parcours. Un bar payant situé au 7^e km sera tenu par l'association Cholet Twirling. À partir de 12h15, un bus sillonnera le circuit pour ramener les retardataires à bon port. Le périphérique sera de nouveau accessible à la circulation à partir de 13h.

Nouveautés !

Des animations musicales le long du circuit mettront l'ambiance pour vous motiver sur votre parcours ! Au retour, la Ville vous offre une collation. Au menu : fromage, pain, brioche, le tout issu de l'agriculture biologique des producteurs de l'association Bio Ribou Verdon. L'occasion pour Cholet Agglomération d'informer le public sur les actions menées pour la reconquête de la qualité de l'eau du captage de Ribou.

À noter : les déchèteries de la Blanchardièrre et du Cormier seront fermées dimanche 3 décembre.

Cholet

VOUS

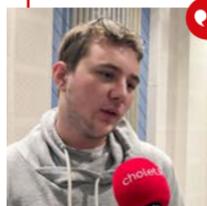
QUI LE DITES !

Étudier à Cholet

À quelques jours des vacances d'automne, nous sommes allés à la rencontre des étudiants du Campus de Cholet. Pourquoi avoir choisi d'étudier à Cholet ? Que pensent-ils du Campus ? Et de la vie étudiante en dehors des cours ?



"Je viens de la région Grand Est, donc c'était l'école la moins loin. En visitant la ville, l'ambiance m'a plu."



"L'amphi est bien équipé et la BU est immense. Pour travailler, on a toujours une place assise, et de quoi charger notre ordi."



"Globalement, le Campus est agréable. Il est pas énorme, on s'y retrouve assez facilement. Et ça, c'est plutôt pratique !"



"Le Campus organise des soirées, donc c'est pas mal !"



Retrouvez le micro-trottoir en intégralité

Lundi 9 octobre

Campus

Gilles Bourdouleix, Maire de Cholet et Président de Cholet Agglomération a lancé avec Christian Roblédo, Président de l'Université d'Angers, le chantier d'extension du Domaine universitaire. Le nouveau bâtiment de 750 m² ouvrira à la rentrée 2024 (lire aussi p. 17).



Mardi 17 octobre

Mouchoir

Cholet Agglomération et l'ADAPEI 49 ont renouvelé la convention qui lie la Collectivité et l'établissement et service d'aide par le travail ESATCO Anjou pour la confection et le façonnage du mouchoir de Cholet. 15 personnes travaillent dans un atelier de couture implanté à Cholet et participent au façonnage d'environ 11 500 mouchoirs par an. Ce partenariat renouvelé pour 5 ans est l'occasion de favoriser une démarche d'insertion par le travail.



© Melvyn Augas

Du 15 au 22 octobre

Arts

Cholet Événements proposait le 53^e Salon des Arts, rendez-vous artistique incontournable de la scène culturelle choletaise, soutenu par la Ville de Cholet.

Le salon affiche clairement son ambition d'être un révélateur de nouveaux talents autour d'un socle bouillonnant d'artistes confirmés.

Parmi eux, deux femmes ont remporté le Prix Fernand-Dupré : Martine Voileau-Cocaud en peinture et Monique Marjolet-Furic en sculpture.



"Phillis" de Monique Marjolet-Furic

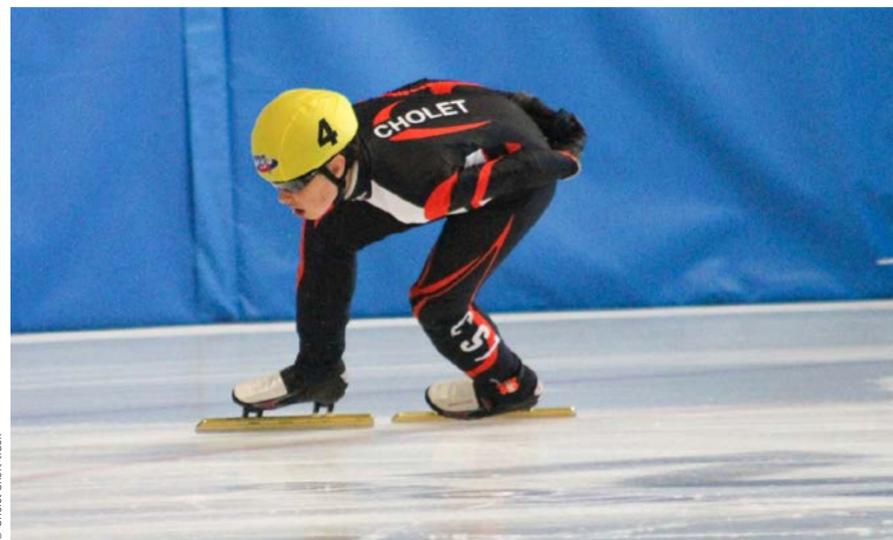
Dimanche 22 octobre

10 km

Dimanche 22 octobre, vous étiez près de 2 500 coureurs sur la ligne de départ des 10 km de Cholet, orchestrés par Les Foulées Choletaises. Le parcours, parsemé de nombreux faux plats, s'est révélé éprouvant. Chez les hommes, le Kenyan Brian Kipchumba a remporté l'épreuve en 29'22".

Et c'est la Marocaine Fatiha Asmid qui s'est montrée la plus rapide en 33'11" chez les femmes.

Le 1^{er} trophée national de patinage de vitesse s'invite à Glisséo



© Cholet Short-track

Cholet Short-track lance la saison officielle des compétitions. Le week-end des 11 et 12 novembre, le club reçoit le 1^{er} trophée national, sur la piste sportive de Glisséo.

Les patineurs de tous âges s'affronteront sur des courses de 333, 500, 777, 1 000 et 1 500 mètres.

Les patineurs de tous âges s'affronteront sur des courses de 333, 500, 777, 1 000 et 1 500 mètres.

Un beau spectacle

L'événement gratuit est ouvert au public, une buvette et un espace de restauration seront tenus sur place. "On veut faire connaître ce sport. C'est toujours impressionnant. À un niveau professionnel, les coureurs les plus rapides peuvent aller jusqu'à 60 km/h. D'ailleurs, les chutes sont tout aussi impressionnantes. Ça reste un beau spectacle et on se prend très vite au jeu" confie le Président du club **Mickaël Le Pocreau**. Les 11 et 12 novembre seront aussi l'occasion de fêter les 20 ans de la structure en présence d'anciens membres de l'association avec projection de photos souvenirs. Depuis sa création, Cholet Short-track a contribué au lancement de carrière de patineurs de vitesse de haut niveau, tels que Cloé Ollivier, Martin et Mathieu Belloir ou Timothy Loubineaud, soutenus par Cholet Agglomération. ■

INFOS

Samedi 11 novembre de 9h à 20h

Dimanche 12 novembre 9h à 17h

Cholet Short track

Festival photo du GAP

La 43^e édition du festival de la photographie du GAP se déroulera du 8 novembre au 3 décembre, au Musée d'Art et d'Histoire de Cholet.



Bastien Riu

- Passionné par l'art, les sciences et la vie sauvage, Bastien Riu zoome sur les détails de la nature ;
- Pour finir, Serge Cousseau se questionne sur le "cosplay" qui prend ses quartiers au Parc Oriental de Maulévrier.

Rencontre d'artistes

Pour en savoir plus sur l'univers et la technique des exposants, une visite est organisée en présence des photographes **samedi 18 novembre de 10h à 12h**. Les échanges avec le public seront suivis de la remise des prix du concours photo organisé par l'École d'Arts du Choletais. Dans l'après-midi, une conférence dédiée au "Portrait Graphique" sera animée par Pauline Petit (événement sous réserve). Puis le **25 novembre, à 15h30**, le Choletais Matthieu Mitschké présentera une conférence sur le thème "Photographier l'Homme au travail". ■

Depuis plus de quarante ans, le groupe d'animation photographique (GAP) de Cholet cherche à transmettre sa passion pour l'image à travers un festival gratuit. Deux semaines entières pour découvrir le travail de photographes d'horizons très divers. Cette année, c'est dans la galerie d'exposition temporaire du Musée d'Art et d'Histoire de Cholet que prendront place les œuvres de sept artistes. L'idée est que chaque visiteur appréhende au mieux la photographie contemporaine dans ses multiples facettes.

Sept regards

Pour toucher un large public, le GAP expose sept photographes amateurs et professionnels. Chacun d'entre eux expose un regard particulier sur le monde. Résultat : une exposition originale à travers des esthétiques variées :

- Pauline Petit s'amuse d'un "Portrait Graphique" en noir et blanc où s'entremêlent illustration et peinture et se conjuguent humour et esthétisme ;
- Dans sa collection "Reflets d'opale", Frédéric Briois arpente les ponts des bateaux. Il traduit avec émotion la vie des marins-pêcheurs ;
- Cédric Roux sillonne son paradis photographique, Manhattan. Il en profite pour dresser un portrait sur dix, dans sa série "My wonderland" ;
- Matthieu Mitschké met en valeur les savoir-faire des entreprises du Choletais ;
- Éric Dufour est en quête d'harmonie dans l'architecture et le graphisme urbain, dans sa série "Urbanities" ;



Frédéric Briois

Visite guidée

Le Musée d'Art et d'Histoire organise des visites guidées les 8 et 25 novembre à 14h30.

Sans réservation mais places limitées

INFOS

Entrée gratuite pour l'exposition et les différentes animations du festival

Espace d'exposition temporaire du Musée d'Art et d'Histoire

Informations au 02 72 77 23 22

soirée **Bien-être**
- et soin du corps -

Vendredi 24 novembre
20h - 23h

Soins - Atelier bien-être - Balnéo

Infos et réservation : 02 41 71 64 20 / glisseo.com



Un repas libanais solidaire



Direction le Liban pour découvrir des saveurs traditionnelles. L'association Cholet-Araya vous invite à un repas libanais mardi 14 novembre à 19h30, au lycée Jeanne-Delanoue.

Créée il y a vingt ans, l'association Cholet-Araya soutient activement la commune d'Araya au Liban. Le pays est profondément impacté par une crise politique et économique sans précédent. Depuis deux ans, l'association souhaite redynamiser ses activités et étoffer son équipe de bénévoles. Elle organise un dîner aux saveurs libanaises préparé en partenariat avec le restaurateur angevin du Trésors du

Liban et les étudiants du lycée Jeanne-Delanoue qui se déroulera au sein même de l'établissement. "On propose un mezzé libanais, un assortiment de six plats chauds et froids. Ce repas est surtout un moyen de se connaître et se rencontrer. C'est aussi l'occasion de s'ouvrir à la culture libanaise", explique Pierre Antoun, fondateur et Président de l'association. **Le menu au prix unique de 35 € par personne peut être réservé**

jusqu'au vendredi 10 novembre. Au cours de la soirée, les bénévoles reviendront sur l'histoire de l'association qui a contribué à la coopération entre les villes de Cholet et d'Araya en 2003.

Collecter des fonds

Dans l'avenir, l'association souhaite renforcer les échanges entre les deux villes en animant à nouveau des rencontres à destination des Choletais. Elle prévoit d'une part d'organiser des conférences avec des intervenants sociopolitiques, tels qu'un journaliste ou un ancien ministre libanais. D'autre part, Cholet-Araya tient à maintenir les échanges avec la population locale. "Pour nous, c'est important de lui donner un coup de pouce pour l'aider à tenir le coup. Il manque par exemple des équipements sportifs dans la salle de Cholet" (construite grâce au soutien de la Municipalité - ndlr). Les précédentes actions ont notamment contribué à distribuer des médicaments ou des fournitures scolaires avec le soutien du Lions Club Cholet Cité, mais aussi à équiper la bibliothèque avec un vidéoprojecteur ou à mettre à disposition des vélos pour les enfants de 4 à 15 ans. ■

INFOS

pierreantoun@hotmail.fr ou 06 85 60 46 04
Pour réserver, envoyez un chèque à l'association Cholet-Araya, 139 rue de Lorraine - 49300 Cholet



Muscle ton Téléthon

La 37^e édition du Téléthon se tiendra les 8 et 9 décembre. Comme chaque année, le Comité Téléthon de Cholet, animé par l'association Vive la Vie, propose de nombreuses animations autour de l'événement.

En 2022, 52 458 € ont été collectés au profit de l'AFM-Téléthon. "Une année record !", se réjouit Christine Guinebretière, Présidente de l'association Vive la Vie. "Nous sommes parmi les plus gros contributeurs du Grand Ouest. Si on ajoute les dons en ligne et téléphoniques au 3637, plus de 100 000 € de

dons proviennent de Cholet." Le comité Vive la Vie relance donc la machine pour 2023. "Si l'édition précédente a atteint des records, l'objectif n'est pas de faire mieux mais d'assurer une pérennité des animations pour faire vivre le Téléthon sur notre territoire."

Défi Multisports
Vendredi 8 décembre à 19h30
Salle Grégoire

Initiations au tennis de table, badminton, escalade, gymnastique, palet laiton 5 € / gratuit pour les -10 ans

Village Téléthon
Samedi 9 décembre, de 11h à 19h
Place Rougé

À cela s'ajoutent un nouveau défi fou proposé par le Centre social Horizon, le loto Michelin, des animations dans les clubs sportifs (golf, kayak, volley...), un week-end spécial à L'Autre Usine (les 9 et 10 décembre), des initiatives dans les entreprises... ■

INFOS
Cholet Téléthon



Pour faire un don (sécurisé, avec reçu fiscal)

Au programme

Randonnées pédestre et cyclo

Dimanche 12 novembre
Départ du Puy-Saint-Bonnet
3 circuits cyclo et 3 circuits pédestres dont 1 en version famille. Saucisse-frites à l'arrivée !
7 € / 2 € / gratuit pour les -3 ans

Soirée Salsa
Vendredi 17 novembre
Salle de la Goubaudière

Proposée et animée par Cholet Salseros

Concert de chorales

Mercredi 29 novembre / La Meilleraie
Cinq chorales assurent le show : Focal Cholet, Y a de la voix, Doux Hommes, Cholet Gospel, Séguil'Singers.
7 € (billetterie à l'Office de Tourisme)

Soirée Cabaret
Vendredi 1^{er} décembre / Salle des Fêtes

Dîner préparé par les élèves de la MFR La Bonnauderie et spectacle assuré par la troupe Illusion Cabaret.
35 € / 5 € pour les -12 ans (billetterie à l'Office de Tourisme)



Abdul-Kadir, 51 ans.
Ambassadeur du tri et de
prévention au sein du service
Gestion des Déchets.
Au service des Choletais
depuis 12 ans.



« Je fais de la prévention, de l'accompagnement et de la sensibilisation auprès de différents publics, et ce contact avec la population me plaît. »

Abdul-Kadir, Ambassadeur du tri et de prévention

En quoi consiste votre métier ?

Je suis chargé d'informer la population sur les bons gestes de tri de déchets et d'ordures ménagères. Je sensibilise tous les publics sur la nécessité de réduire nos déchets et d'éviter le gaspillage.

Comment se déroule une journée type ?

Chaque journée est différente. Nous pouvons aussi bien avoir des animations prévues dans les établissements scolaires de l'agglomération qu'être appelés par nos collègues de la collecte des déchets pour une erreur de tri. Dans ces cas-là, nous allons au domicile de la personne concernée afin de lui expliquer pourquoi sa poubelle a été refusée et lui rappeler les bons gestes. Nous sommes également présents lors d'événements (Opération Broyage, Journée Citoyenne, Semaine Européenne de Réduction des Déchets, Journées des Droits de l'Enfant, animations dans les centres sociaux...).

Ce qui vous plaît dans votre travail ?

Je fais de la prévention, de l'accompagnement et de la sensibilisation auprès de différents publics et ce contact avec

la population me plaît, surtout les ateliers avec les scolaires. Le travail en équipe et le fait d'être souvent en extérieur est également un plus dans mon métier.

Sensibiliser dès le plus jeune âge

Les interventions dans les établissements scolaires sont une grosse partie de notre travail. Chaque début d'année, des courriers sont envoyés à toutes les écoles de l'agglomération pour qu'elles s'inscrivent à nos ateliers. Nous proposons 3 animations autour de jeux ou de débats : apprendre à trier, comment réduire nos déchets et l'importance du compostage. Notre objectif est d'amener les enfants

à comprendre ce qu'est le tri des emballages et leur recyclage, en les aidant à réfléchir à ce qu'ils pourraient faire pour l'environnement.

L'activité Déchets – Prévention en chiffres

- 4 ambassadeurs du tri
- 1 ambassadeur-coordonateur
- 60 animations scolaires en 2022
- 17,9 % d'erreur de tri en 2022 (moyenne nationale : 23,5 %) ■



 Sensibilisation au gaspillage alimentaire au lycée Renaudeau



« Nous menons depuis 1995 une politique volontariste pour que les enfants et leurs parents s'épanouissent pleinement. »

Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président de Cholet Agglomération
Député honoraire



Le mois de novembre à Cholet est traditionnellement le mois des Journées des Droits de l'Enfant. Pourquoi un tel engagement ?

La Majorité municipale mène depuis 1995 une politique volontariste pour que les enfants et leurs parents s'épanouissent pleinement dans la ville. Notre action a d'ailleurs été saluée dès 2004 avec l'obtention du titre "Ville amie des enfants", décerné par l'Unicef, que nous avons toujours conservé depuis. Chaque année, nous profitons de l'anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant pour sensibiliser autour d'un thème. Cette année, l'alimentation, véritable enjeu de santé publique, est au cœur du programme proposé.

Ce nouveau numéro de Cholet mag contient un dossier sur la gestion des déchets. C'est un sujet qui a d'ailleurs nourri les débats lors des Rencontres Citoyennes... Pouvez-vous nous en dire plus ?

C'est bien entendu un sujet majeur. De plus en plus de déchets sont produits depuis des décennies et leur coût de collecte et de traitement ne cesse de croître surtout en cette période inflationniste que nous connaissons. L'État a également augmenté les taxes concernant les activités polluantes générant un nouveau surcoût notoire. Nous n'avons pas eu d'autre choix avec mes collègues de l'Agglomération que d'augmenter la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Ce taux n'avait pas été augmenté depuis plus de 10 ans et nous avons des investissements à venir sur l'ensemble du territoire comme, pour Cholet, la future déchèterie qui remplacera celle de la Blanchardièrre.

Cette hausse de 2 points coïncide malheureusement avec une augmentation sans précédent des bases locatives de 7,1 %.

Pour les ménages Choletais, cette somme est très importante, j'en conviens tout à fait. C'est pour cela qu'avec les élus de Cholet Agglomération nous travaillons pour que les ménages concernés paient exactement la même somme dédiée aux ordures ménagères l'an prochain et ce, même avec une augmentation de plus de 4 % des bases locatives. ■

 Consultez toutes les offres d'emploi proposées par Cholet Ville et Agglomération

Mieux trier ses déchets, une nécessité

À partir du 1^{er} janvier 2024, les particuliers devront trier leurs déchets biodégradables et les séparer du reste des ordures ménagères. Des solutions existent pour donner une seconde vie à ces déchets. Cholet Agglomération vous accompagne.



INFOS

Service Gestion des Déchets
contactdechets@choletagglomeration.fr

0800 97 49 49 Service & appel gratuits



Pour obtenir un bon d'achat de 50 €

Pour être en conformité avec la Loi Anti-gaspillage et pour l'économie circulaire (AGEC) de février 2020, une solution de tri des déchets alimentaires doit être proposée à tous les foyers français. Tous les habitants de Cholet Agglomération sont donc concernés, qu'ils vivent en maison ou en appartement. Cela passe par la mise en place du compostage, partagé ou individuel.

Pourquoi une telle obligation ? Tout simplement parce que trier ses biodéchets, c'est éviter l'incinération de 30 % de notre poubelle d'ordures ménagères, soit environ 53 kg par an et par habitant (chiffres 2020). Gérer ses biodéchets dès leur production, ou "à la source", permet d'éviter de transporter des tonnes de déchets jusqu'à l'usine d'incinération, d'où des gains écologiques et économiques très significatifs.

Un biodéchet, c'est quoi ?

Tout déchet biodégradable, comme nos épiluchures, nos restes alimentaires ou nos déchets verts de jardin. Lorsqu'ils sont enfouis ou incinérés, ils sont à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre, alors qu'ils pourraient être valorisés. Pour accompagner les habitants du territoire dans la mise en place de cette mesure, **Cholet Agglomération a voté l'augmentation du bon de réduction de 20 € à 50 € valable pour l'achat d'un composteur et d'un lombricomposteur.** Un avantage particulièrement intéressant puisqu'il permet potentiellement de couvrir totalement la dépense, selon le modèle choisi.

Pour les habitants qui n'ont pas de jardin, plusieurs solutions existent :

- **le lombricomposteur** : qui permet la transformation de matières organiques par des vers de compost ;

- **les composteurs partagés** : en pied d'immeubles, dans les EHPAD, les restaurants scolaires ou dans les quartiers résidentiels. Il en existe 26 sur le territoire. Pour connaître les modalités de mise en place et d'accès, il suffit de contacter le service Gestion des Déchets et de signer la charte d'engagement.

Quelle que soit la méthode choisie (composteur individuel ou partagé, ou lombricomposteur), le compostage permet de :

- réduire la quantité de déchets à collecter, transporter et traiter ;
- valoriser les déchets organiques gratuitement et en parfaite autonomie ;
- produire un compost et un engrais 100 % naturels et entièrement gratuits.



Gilles Bourdoleix

Maire de Cholet
Président de Cholet Agglomération

La collecte et le traitement des déchets sont impactés par la hausse générale des prix. Les normes françaises et européennes se renforcent considérablement en la matière, impactant également le coût du traitement des déchets. Les élus de Cholet Agglomération ont fait le choix, en 2022, d'augmenter le taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), passant de 9,11 % à 11,6 %. Cette taxe qui est malheureusement également indexée sur les bases locatives, pour les propriétaires, connaît au total une forte augmentation. L'évolution des bases est en effet cette année de + 7,1 % car le gouvernement a choisi de les laisser évoluer en fonction de l'inflation. Certes, cette hausse permet de garantir un service de qualité et d'investir dans de nouvelles infrastructures. Toutefois, avec mes collègues de l'Agglomération, nous sommes vigilants pour que l'an prochain les ménages choletais n'aient pas à subir une hausse aussi importante. Nous travaillons pour une stabilisation du montant de cette taxe pour les foyers concernés. Nous nous y engageons. C'est à l'étude et j'espère que cela pourra être confirmé dans les prochaines semaines.

Une semaine pour sensibiliser

La Semaine européenne de réduction des déchets (SERD) se déroule cette année du 18 au 26 novembre. C'est un moment fort de mobilisation. Cholet Agglomération, sensible à ces problématiques depuis de nombreuses années, a choisi pour cette

L'accent est mis sur le gaspillage alimentaire, le tri et la valorisation des biodéchets.

nouvelle édition de mettre l'accent sur le gaspillage alimentaire, le tri et la valorisation des biodéchets.

La SERD a pour objectif de sensibiliser chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et donner

des clés pour agir au quotidien aussi bien à la maison qu'au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant. Elle s'adresse aux administrations et collectivités, aux associations, aux scolaires et au grand public. Tout le monde peut agir !

Cette semaine est également l'occasion de parler de la gestion des déchets et de l'importance du geste de tri. La qualité du tri est primordiale pour améliorer le recyclage et réduire la part de déchets résiduels. Mais elle est aussi essentielle pour améliorer les conditions de travail au quotidien, des agents de collecte et de tri.



Le trajet d'un déchet



Plusieurs animations sont programmées :

- **Atelier Cuisine "Recettes Anti-Gaspi"**
Mardi 21 novembre, de 9h à 12h
Centre social du Verger
Avec Solidarifood
Réservé aux adhérents du Centre social - Inscription obligatoire : 02 41 65 14 99
- **Stand d'information "Tri à la source des biodéchets, gaspillage alimentaire"**
Mercredi 22 et vendredi 24 novembre, de 9h30 à 12h
Halles de Cholet
- **Portes ouvertes Composteur / jardinage**
Mercredi 22 novembre, de 14h à 16h30
Résidence Le Soleil
Avec Les Incroyables Comestibles
- **Spectacle "One Two Tri", Cie Sauterelle en scène**
Jeudi 23 novembre, 9h30 et 14h / Interlude
Réservé aux scolaires (sur inscription)
- **Soirée autour du compostage "Comment trier et valoriser mes biodéchets"**
Jeudi 23 novembre, à 20h
Salle de la Bruyère
Avec le CPIE Loire-Anjou
- **Opération Broyage de végétaux Jusqu'au 2 décembre**
À Cholet et dans plusieurs communes de l'agglomération
Renseignements et inscriptions sur environnement.cholet.fr



Calendriers de collecte

Comme chaque année, Cholet Agglomération édite un calendrier de collecte des déchets en porte-à-porte, pour les 26 communes du territoire : déchets ménagers et déchets recyclables. Ces calendriers seront

consultables et téléchargeables sur cholet.fr, à la mi-décembre. Quelques exemplaires papiers seront disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville et d'Agglomération et dans les mairies de l'agglomération.



Déchets recyclables : un centre XXL pour 2025

Un centre interrégional de tri des déchets recyclables doit voir le jour à la frontière entre La Tessoualle et Loublande. Porté par la Société Publique Locale Unitri, ce projet concerne 1 million d'habitants de 5 départements. Sa livraison est prévue pour 2025 et son coût est évalué à 35 M€ (HT).

"Ce nouvel équipement de tri doit remplacer 5 centres existants vétustes, dont 4 sont déjà fermés. Il permettra le tri de 2 flux, emballages et multi-matériaux, et donc d'augmenter les tonnages valorisés grâce à un process de tri automatisé plus moderne, plus poussé. Avec une capacité de 48 000 tonnes de déchets par an, il sera l'un des plus gros centres de tri français", indique Cédric Van Vooren, Président et Directeur général de la Société Publique Locale Unitri. Sur les plans écologique et économique, les enjeux sont importants : "Mutualiser les moyens à l'échelle de 5 départements permettra d'effectuer 400 000 km de trajets en moins par an, et donc de réduire notre empreinte carbone sur ce plan. Sur le volet économique et social, le projet prévoit la création de 70 postes, dont une majeure partie en insertion."

Ce projet nous concerne tous
Cet outil industriel répond aux besoins de tri et de recyclage imposés par la loi sur la transition écologique, qui nécessite de mettre en place un équipement adapté. Ce grand centre de tri interrégional sera destiné à desservir un bassin de plus d' 1 million d'habitants, soit 13 collectivités de Maine-et-Loire (dont Cholet Agglomération), de Vendée, de Loire-Atlantique, des Deux-Sèvres, et de la Vienne. Le site d'implantation est situé sur la zone d'activités de La Croisée, au pied de l'échangeur de la RN249, à la jonction de La Tessoualle et Loublande. "Cet emplacement ayant été identifié comme le plus adapté au centre de ces 5 départements."
Pour les usagers, pas de changement : les consignes de tri et la fréquence de collecte resteront identiques. ■



Bac jaune

Les bons gestes à adopter

- Je présente mes emballages entièrement vidés, mais je ne les lave pas
- Je n'utilise surtout pas de sac poubelle ! Je dépose mes emballages en vrac
- Je fais attention à ne pas imbriquer les emballages entre eux
- Je compacte les bouteilles plastiques dans la longueur
- Je laisse les bouchons sur les bouteilles plastiques
- Je porte les gros cartons marron en déchèterie



Encore plus de conseils dans le Guide pratique des déchets

Taxe foncière : pourquoi a-t-elle augmenté ?

Chaque automne, les propriétaires doivent régler la taxe foncière. Un impôt local qui en 2023 a fortement augmenté sur l'ensemble du territoire national. Décryptage de cette hausse, avec l'exemple d'une taxe foncière d'un foyer vivant dans une maison individuelle à Cholet :

Taxes foncières 2023		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2022	49,53 %	%	%	%	9,11 %	%	
	Taux 2023	49,53 %	%	%	%	11,60 %	%	
	Adresse							
	Base	1338				1338		
	Cotisation	663				155		818
	Cotisation lissée							
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisation lissée							
Propriétés non bâties	Cotisation 2022	619				114		
	Cotisation 2023	663				155		818
	Variation	+7,11 %	%	%	%	+35,96 %	%	
	Taux 2022	%	%	%	%	%	%	%
	Taux 2023	%	%	%	%	%	%	%
	Bases terres non agricoles							
	Bases terres agricoles							
	Cotisation 2022							
	Cotisation 2023							
	Variation	%	%	%	%	%	%	%
Dégrevement jeunes agriculteurs (JA)								
Base du forfait forestier								
Majoration base terrains constructibles								
Caisse d'assurance des accidents agricoles								
Base État								
Base collectivité								
Frais de gestion de la fiscalité directe locale								32
Dégrevement Habitation principale								
Dégrevement JA État								
Dégrevement JA Collectivité								
Montant de votre impôt								850

La Ville de Cholet n'augmente pas son taux

Cholet Agglomération ne lève pas de taxe foncière, ni de taxe GEMAPI

Modification de la TEOM

Hausse des cotisations due à l'augmentation des bases fiscales décidées par l'État

Frais de gestion perçus par l'État (3 % de la taxe foncière + 8 % de la TEOM)

La taxe foncière permet d'alimenter le budget des communes. Cet impôt, dont seuls les propriétaires doivent s'acquitter, comprend plusieurs taxes dont la Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Augmentation de la base de l'État

Le calcul de la taxe foncière repose sur deux composantes :

- **La base :** Fondée sur la valeur locative cadastrale (il s'agit du niveau de loyer théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée), elle évolue chaque année car un coefficient de revalorisation lui est appliqué. Ce dernier est fixé au niveau national et dépend de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). Suite au niveau d'inflation relevé en 2022, l'État a décidé une augmentation forfaitaire de + 7,1 % de la base de calcul des propriétés.
- **Le taux d'imposition :** Il est voté par les collectivités locales. Pour 2023, la Ville de Cholet a quant à elle choisi de reconduire son taux d'imposition. Il est établi à 49,53 %.

Une baisse de TEOM à l'étude

Face à la hausse générale des prix de collecte et de traitement des déchets, ainsi que le renforcement des normes françaises et européennes, Cholet Agglomération a dû augmenter son taux d'enlèvement des ordures ménagères. Il s'élève désormais à 11,60 %, contre 9,11 % l'an dernier. Pour 2024, une diminution de ce taux est à l'étude. L'objectif de la Collectivité est de limiter dans l'intérêt du contribuable, l'impact de la prochaine hausse des bases qui sera actée par l'État. Tout cela, en maintenant le programme de construction des nouvelles déchèteries décidé par l'Agglomération. ■

Le campus s'agrandit

Cholet Agglomération construit un bâtiment de 750 m², au Domaine universitaire du Carteron. Date de livraison : rentrée 2024.



De plus petites salles

Les cours dispensés dans les amphithéâtres sont progressivement délaissés pour de plus petites salles. On observe aujourd'hui une évolution des méthodes pédagogiques. Il y a de plus en plus "de travaux de groupe et ça demande aussi une évolution de l'architecture des salles de cours", précise Christian Roblédo, Président de l'Université d'Angers. Le nouvel équipement va ainsi pouvoir répondre à ces enjeux. Prévu sur deux niveaux pour limiter la consommation d'espace, ce nouvel espace pourra accueillir 300 personnes.

Il sera constitué de :

- 4 salles de cours de 60 m² ;
- 4 salles de 15 m² pour les travaux de groupe ;
- 1 grande salle de 110 m² ;
- 1 salle de 80 m².

Une consommation vertueuse

Indépendante des bâtiments existants, l'extension permettra d'offrir de nouveaux espaces à l'Université, au CNAM, au Campus connecté de Cholet et à la classe prépa de l'École d'Arts du Choletais.

La particularité de l'établissement est sa conception qui fait la part belle à l'isolation. Avec l'installation de nombreuses protections solaires, le nouveau bâtiment se veut vertueux en matière de consommation. Du côté environnemental, les travaux ont nécessité l'arrachage de 16 des 30 férieurs d'Amérique présents sur le site. "Nous allons replanter des arbres à proximité. Nous avons aussi choisi d'installer le bâtiment sur un terrain qui est déjà artificialisé," afin de limiter les impacts environnementaux, insiste le Président de l'Agglomération.

Le coût du chantier inscrit dans les grands projets de l'Agglomération représente un investissement de 3,5 millions d'euros. La Collectivité bénéficiera du soutien de l'État, du Département ou encore de fonds européens. ■

C'est sur une partie du parking du Campus du Choletais, à proximité de la Moine, que le nouveau bâtiment prend forme. Le chantier a commencé le 9 octobre dernier et vise à agrandir les capacités d'accueil du Domaine universitaire. Un projet important pour l'Agglomération qui "va permettre d'accompagner à la fois le développement des formations et s'adapter aux évolutions pédagogiques," souligne Gilles Bourdoleix, Maire de Cholet et Président de Cholet Agglomération.



Le point sur l'extension du Campus du choletais

NOUVELLE SAISON CULTURELLE DANS L'AGGLOMÉRATION

PROGRAMME 2023/2024 SUR CHOLET.FR

ITINÉRANCES

CHOlet[®] agglomération

Droits de l'enfant

l'alimentation au premier plan



Tout le mois de novembre, une collecte de denrées alimentaires est organisée par la Ville, afin d'enrichir les colis des bénéficiaires des Paniers du Planty, service de distribution alimentaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Cholet.

La Ville de Cholet, Ville Amie des Enfants depuis 2004, et ses partenaires, vous proposent de nombreux rendez-vous durant tout le mois de novembre pour mettre en lumière la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Ateliers, spectacles, expositions, conférences... célèbrent cette année le droit à une alimentation nutritive, sûre, abordable et durable. Pour les enfants, ce besoin vital est traduit en droit dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant : le droit à une alimentation sûre et saine. Cette thématique vise aussi l'accès à l'eau potable qui aujourd'hui doit faire l'objet d'une vigilance particulière dans un contexte de sécheresses successives.

"Véritable enjeu de santé publique, l'alimentation est au cœur des problématiques économiques actuelles. De mauvais régimes alimentaires nuisent à la santé des enfants. Aujourd'hui, un nombre bien trop élevé d'entre eux subit les conséquences d'une mauvaise alimentation et peut être en situation de dénutrition ou de surpoids. Les enfants qui ne consomment pas suffisamment

d'aliments capables de soutenir leur croissance voient leur développement entravé, leurs apprentissages plus difficiles. La Collectivité a un rôle important à jouer pour promouvoir et soutenir une alimentation saine, notamment parce qu'elle a à sa charge la gestion de la restauration petite enfance, scolaire et périscolaire", explique **Laurence Texereau**, Adjointe au Maire déléguée aux Solidarités et à la Famille.

Apprendre à bien manger

"Les repas servis par la Collectivité sont un excellent "premier pas", mais il est nécessaire d'aller plus loin notamment en procurant des aliments pour les plus démunis, principales victimes de la malnutrition. C'est le rôle des Paniers du Planty, service d'aide alimentaire géré par le CCAS de Cholet."

Un autre axe infuse à travers le programme proposé : l'éducation au goût.

Parce que bien manger, c'est surtout prendre plaisir à bien manger, la Ville de Cholet développe depuis de nombreuses années toute une démarche d'éducation au goût auprès des enfants accueillis dans les crèches ou dans les restaurants scolaires : des repas à thème, des animations comme "Mon école, mon menu" (lire aussi p. 20), des ateliers d'éveil gustatif... Objectifs : que l'enfant puisse dépasser le "j'aime / j'aime pas", goûter et apprécier. Avec pour résultats : moins de gaspillage alimentaire et de meilleure connaissance et accompagnement de l'enfant par les équipes. Avec sa cuisine pédagogique, la future cuisine centrale, actuellement en construction au Cormier, jouera également ce rôle. Elle permettra de mieux accompagner encore les familles et les enfants aux changements de comportements durables en matière d'alimentation, de qualité nutritionnelle et d'équilibre alimentaire. ■



Programme complet sur cholet.fr

À ne pas manquer

Grande collecte alimentaire

Participez à la collecte alimentaire, dans des structures partenaires, tout au long du mois de novembre. Les dons seront redistribués aux familles et personnes en précarité, bénéficiaires des Paniers du Planty, le service de distribution alimentaire du CCAS (sous condition de ressources).

Où déposer vos dons ?

- Pôle social Germaine-Heulin
- Médiathèque Élie-Chamard
- Ludothèque
- Centre social Le Verger
- 10 établissements d'accueil du jeune enfant de la Ville de Cholet
- Cholet Animation Enfance
- Centre Technique Environnement (8 rue Gustave-Fouillaron)
- Centre hospitalier (uniquement pour les professionnels du Centre hospitalier)

Quoi donner ?

Lait, huile, riz, pâtes, farine, sucre, café, confiture, céréales (petit-déjeuner), légumes secs, chocolat, soupes, conserves (viandes, poissons, légumes).



Conférence :

Apprendre à manger de tout avec plaisir

Dans les apprentissages des enfants, celui de l'accès à la nourriture peut poser bien des questions aux adultes, parents et professionnels de la petite enfance : comment introduire l'alimentation ? Quelles postures adopter face à l'enfant ?

Marie-Claire Thareau, nutritionniste et ingénieur agronome spécialisée en analyse sensorielle (Association Pomme et Sens) vous apporte des éclairages et des conseils sur l'apprentissage alimentaire, la néophobie alimentaire, l'introduction des aliments et la gestion des morceaux. Elle aborde aussi la posture des parents et des professionnels encadrants et la pédagogie du goût. Elle propose des clés pour mieux comprendre le comportement alimentaire des enfants et les accompagner dans la découverte et l'éveil au goût.

Mardi 28 novembre - 20h / Hôtel de Ville (Salle Paul-Valéry)
Réservation : 02 72 77 22 10
info-famille@choletagglomeration.fr

CHOLET
2 > 30 nov.

JOURNÉES DES DROITS DE L'ENFANT

Ateliers,
spectacles,
expositions,
conférences,
animations...

Animations gratuites*

*animations gratuites sauf spectacle "Souffle!"

Le plaisir de bien manger

Chaque année, la Ville de Cholet s'engage dans un programme ludique d'éducation à l'alimentation et au goût. "Mon école, mon menu" s'adresse aux élèves des classes de CM1-CM2 pour découvrir les règles d'un menu équilibré.



Les classes de CM1-CM2 des écoles publiques de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet peuvent participer au dispositif "Mon école, mon menu". En parallèle du programme national d'éducation à l'alimentation et au goût, la Collectivité intervient durant l'année auprès des élèves des classes participantes. L'idée est de susciter l'intérêt des enfants pour les aliments, leur répartition journalière ainsi que la plus-value des nutriments pour la santé.

Un menu équilibré

Après les interventions de la diététicienne du service scolaire, ils devront constituer avec l'aide de leur enseignant un menu équilibré composé d'un hors-d'œuvre, d'un plat protéique, de garnitures ou d'accompagnement, ainsi que d'un produit laitier et d'un dessert. Il sera ensuite préparé par la cuisine centrale avant d'être distribué dans l'ensemble des dix-sept restaurants scolaires municipaux du territoire. Les repas étant préparés

la veille, les élèves auront la chance de visiter la cuisine centrale le jour de la conception des plats. Ils découvriront ainsi le processus de fabrication, de la réception des denrées alimentaires, au conditionnement du repas.

Se faire plaisir

Les élèves dégusteront leur menu, le lendemain midi, lors d'une journée spéciale. À cette occasion, ils recevront un tablier et un set de table illustrés à partir des expressions contenant des noms d'aliments, telles que "Haut comme trois pommes", "Avoir un cœur d'artichaut" ou encore "Ramène ta fraise". "Mon école, mon menu" est un programme ludique dont l'optique est de faire prendre conscience aux enfants que manger consiste à se nourrir pour être en bonne santé, mais c'est aussi se faire plaisir. Les sens sont à prendre en compte, l'aspect visuel est tout aussi important que les odeurs, les textures ou les goûts. ■



Les 10 bons points de la restauration scolaire

Offrir un service de restauration scolaire n'est pas une obligation pour la Collectivité. Pourtant, la Ville de Cholet va bien au-delà et s'engage dans une démarche de "haute qualité" dans les écoles maternelles et élémentaires publiques du territoire. En 2022, la loi Egalim a renforcé les ambitions déjà élevées de la Municipalité.

Elle propose :

1. Viandes Label Rouge pour les sautés et volailles Label Rouge ;
2. Poissons frais en filet, garantis sans arêtes ;
3. Pain bio à chaque repas depuis 2014 ;
4. Légumes et fruits bio, ou de producteurs locaux ;
5. Purées de fruits bio ;
6. Céréales et légumineuses bio et riz IGP de Camargue ;
7. Fromage blanc bio / yaourts bio de producteur local ;
8. Fromages à la coupe bio, AOP ou AOC ;
9. Un menu végétarien par semaine ;
10. Exclusion des OGM et de l'huile de palme.

Aujourd'hui, 50 % des aliments préparés par la cuisine centrale sont issus d'une production de qualité et durable, avec une grande proportion de bio à hauteur de 36 %. Alors que la loi Egalim n'impose que 20 % de produits bio.

La Médiathèque expérimente le dispositif Makaton



Florence Livenais anime l'atelier comptine lors de la journée nationale du Makaton.

Cet été, l'établissement s'est équipé d'une signalétique Makaton pour faciliter la communication avec tous les publics. Un programme qui vise à se développer.

Pictogrammes, signes et mots-clés se combinent pour fluidifier les échanges. C'est le principe du programme Makaton qui utilise des illustrations simplifiées pour répondre aux besoins du public souffrant de troubles de la communication. Les agents de la médiathèque ont installé des panneaux signalétiques à proximité du poste d'accueil, des bornes de prêts ou encore du photocopieur. L'idée est d'aider ces personnes à s'orienter, se repérer dans le temps ou mieux comprendre les conditions d'emprunt.

Un langage accessible

À l'image du Code de la route, cette signalétique se veut accessible. "Ce dispositif d'aide au langage et à la communication est très utilisé par les personnes des instituts médico-éducatifs", explique Florence Livenais, relais et formatrice choletaise de l'association Avenir Dysphasie Makaton. Intervenant dans l'IME La Rivière, la monitrice-éducatrice a sollicité la Municipalité pour instaurer le programme sur le territoire. "Le cœur de mon travail est de favoriser l'épanouissement de la personne en situation de handicap et l'inclusion en fait partie. Comprendre son environnement, pouvoir se repérer et faire des demandes sans être obligé

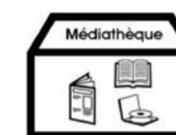
de passer par un tiers. L'objectif est que tous puissent accéder aux services de la Mairie de façon plus autonome". Le Makaton présente un avantage certain pour un large public. "Ça peut aussi aider les personnes non-francophones ou celles n'ayant pas accès au langage écrit, car les pictogrammes sont parfois plus explicites", poursuit la référente. Un outil également précieux pour les familles ou les enseignants qui ont en classe des enfants porteurs de handicap.

Des services accueillant du public

La médiathèque tend à déployer le dispositif en référençant les rayonnages, les collections, mais aussi les thématiques. D'ici la fin d'année, une dizaine de livres vont être transcrits grâce aux pictogrammes Makaton. Par la suite, l'ensemble des services culturels et ceux accueillant du public, tels que le Guichet unique, le Point Info Famille, le service Emploi ou encore le CCAS vont aussi être équipés. ■



Bienvenue



à la Médiathèque

Cholet Agglomération en argent



Engagée en 2022 dans une démarche de labellisation "Ami des Aînés" auprès du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés® (RFVAA), Cholet Agglomération vient tout juste d'obtenir le niveau Argent. "C'est une belle reconnaissance des actions menées pour et avec nos retraités, pour construire un environnement favorable à une vieillesse épanouie pour les aînés d'aujourd'hui et ceux de demain", se réjouit Natacha Poupet-Bourdoueix, Adjointe au Maire et Conseillère communautaire déléguée en charge des Seniors. L'objectif principal du label est d'améliorer l'environnement bâti et social des aînés pour une plus grande qualité de vie dans l'avancée en âge, et ce au travers d'un fort soutien au vieillissement actif et en bonne santé dans les territoires.

Le label Ami des Aînés permet par ailleurs de donner une meilleure visibilité à l'engagement de Cholet Agglomération et de l'accompagner dans une démarche d'amélioration continue. "Il nous reste encore du travail et des projets à accomplir pour obtenir le niveau Platine. Nous avons une belle marge de progression", promet l'élue. Cholet Agglomération est la première collectivité de Maine-et-Loire à être labellisée. ■

Actions labellisées pour Cholet

- Forum Jobs 60+
- Fête des Seniors
- Distribution de chocolats
- Journée intergénération de l'ORPAC

Parfum de nouveauté place des Rosiers

La Ville de Cholet a entamé des travaux de réhabilitation de la place des Rosiers, dans le quartier Libération. Objectifs : offrir un nouveau visage à ce jardin de proximité et permettre aux riverains de se le réapproprier.

Aménagée en 2005, la place des Rosiers connaît aujourd'hui des problématiques dues aux surfaces minérales conséquentes, à la fermeture d'une aire de jeux et à des structures métalliques sous-utilisées et dégradées.

Concertation

À l'automne 2022, les agents municipaux de la direction des Parcs, Jardins et du Paysage ont piloté une démarche de concertation auprès des usagers du quartier pour recueillir les ressentis et les remarques sur deux propositions d'esquisses. Un échange a aussi été mené avec les enfants de l'école Brontë pour définir le thème, la composition des structures et les activités souhaitées dans leur future aire de jeux.

Les travaux consistent à :

- végétaliser l'espace par un engazonnement de 750 m² et la plantation de 8 arbres ;



- mettre en place deux structures de jeux correspondant au thème de la fleur et de la nature, pour les enfants de 2 à 10 ans sur une surface de 85 m² ;
- supprimer le belvédère et réadapter les structures métalliques ;
- créer un cheminement ;
- installer du mobilier urbain.

Pendant la durée du chantier, la place est totalement fermée. Un cheminement piéton est organisé afin de limiter les nuisances.

S'achevant courant novembre, ces travaux sont estimés à 77 850 € TTC (comprenant les travaux publics, les aménagements paysagers, le mobilier urbain et les jeux extérieurs). ■

Concevoir les aires de jeux avec les enfants

Ça c'est CHOLET !

Le thème du château fort a été choisi par les petits Choletais. Après la concertation menée pour le réaménagement du Jardin du Mail. À l'image de cette première aire de jeux inclusive, d'autres lieux publics ont été pensés avec le concours des Choletais : la place Mozart, la place des Rosiers et le plateau sportif Roland-Geneste par exemple. Les élèves et leurs enseignants vont également être impliqués dans un vaste programme de végétalisation de toutes les cours d'écoles

publiques de Cholet. Au-delà des Rencontres Citoyennes annuelles, le dialogue avec les habitants est permanent : sur le terrain, à l'occasion de diagnostics en marchant ou durant les réunions publiques pour présenter aux riverains les projets d'aménagement qui les concernent immédiatement.

Quand on réfléchit ensemble, les projets sont encore plus beaux à Cholet !



CHOLET
ville et agglomération

Lutter contre les violences intrafamiliales

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, Cholet Agglomération met en place des temps forts de sensibilisation et de mobilisation.

En France, une femme meurt tous les trois jours, victime des violences de son compagnon (ministère de l'Intérieur 2020). Dans près de 70 % des cas de violences conjugales, les actes se déroulent devant les enfants.

Dans ce contexte et face à ces drames, Cholet Agglomération anime depuis 2007 un groupe de travail "Lutte contre les violences intrafamiliales et conjugales" réunissant la Police et la Gendarmerie, les associations spécialisées dans l'écoute et l'accompagnement des victimes de violences, les travailleurs sociaux, le

Une femme meurt tous les trois jours, victime des violences de son compagnon

Centre hospitalier, l'accueil d'urgence... Les professionnels sont ainsi en mesure de mieux se connaître et de travailler ensemble de manière concertée, afin d'optimiser l'accompagnement des personnes. Des actions de formation et de sensibilisation sont régulièrement mises en place pour échanger. Chaque année depuis 2010, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences conjugales du 25 novembre, le groupe de travail propose des animations aux Choletais afin de sensibiliser le plus grand nombre.

Cette année le groupe souhaite aborder le mécanisme pervers et complexe de l'emprise qui s'insinue dans la relation. En effet, la violence conjugale s'inscrit dans un processus de domination psychologique, avec des stratégies mises en œuvre par le conjoint violent : il est important d'en décrypter les rouages. Conférence, exposition, ciné-débat vous permettront de découvrir ce mécanisme.



Le 3919 garantit l'anonymat des personnes appelantes. Il propose une écoute, informe et oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge.

Au programme

Exposition En Prises

Du 9 novembre au 23 novembre
Mairie du May-sur-Èvre

Du 24 novembre au 11 décembre
Mairie de Toutlemonde

En Prises a été conçue par Cécile Liège (Le Sonographe) et le photographe BenBen en partenariat avec le groupe de travail "Violences intrafamiliales et conjugales". En Prises est le fruit d'une rencontre avec quatre femmes victimes de violences conjugales, à travers des témoignages sonores et un parcours photographique. Leurs récits retracent la reconquête de la liberté, de l'estime de soi et de la possibilité d'agir. Entrée libre.

Conférence "Quand les mots sont plus violents que les coups", animée par le CIDFF 49

Mercredi 15 novembre, 20h
Espace Senghor Le May-sur-Èvre

Inscription à la Mairie du May-sur-Èvre au 02 41 63 80 20

Ciné-débat L'amour et les forêts

Jeudi 23 novembre, 19h30
CGR Arcades Rougé

Quand Blanche croise le chemin de Grégoire, elle pense rencontrer celui qu'elle cherche. Les liens qui les unissent se tissent rapidement et leur histoire se construit dans l'emportement. Le couple déménage, Blanche s'éloigne de sa famille, de sa sœur jumelle, s'ouvre à une nouvelle vie. Mais fil après fil, elle se retrouve sous l'emprise d'un homme possessif et dangereux.

Suivi d'un échange avec l'Unité Médico-Judiciaire du CHU d'Angers.
Tarif : 5,50 €

Journée internationale de lutte contre l'élimination des violences conjugales Samedi 25 novembre

Rencontre d'associations au marché de Cholet ■

Cholet Passion - 37 élus

La mobilité, les déplacements, l'enjeu de demain

La mobilité et plus largement les déplacements sont au cœur des échanges avec nos concitoyens. La hausse des prix des carburants a depuis plusieurs mois changé la donne dans notre manière de nous déplacer.

Malgré la physionomie des rues de notre ville, les membres de l'équipe Cholet Passion travaillent au quotidien à une bonne cohabitation des différents modes de transport : voiture, vélo, bus...

Bien que la voiture soit toujours le moyen de déplacement le plus facilement utilisé par les Choletaises et les Choletais, il est bon de rappeler quelques informations notamment les chiffres annoncés lors des Rencontres Citoyennes.

La Ville de Cholet compte aujourd'hui plus de 57 km d'aménagements cyclables. En 10 ans, plus de 23 km de voies séparées de la chaussée ont été réalisés pour sécuriser la bonne pratique du vélo.

Certains diront que ce n'est pas bien... Que ce n'est pas assez...

Il faut plutôt, en cette période troublée, voir le verre à moitié plein et non le contraire.

L'équipe Cholet Passion s'attache à sécuriser dans la mesure du possible les axes les plus empruntés pour faciliter les trajets du quotidien, notamment en deux-roues. Parallèlement, le réseau de bus a retrouvé sa fréquentation d'avant le début de la pandémie de Covid.

Plus de 10 km de trajets sécurisés à vélo vont voir le jour dans les prochains mois. Celui tant attendu vers la zone du Cormier est bien entendu une priorité. Ce n'est peut-être pas celui que certains qualifieraient de plus aisé pour leur cas personnel. Mais ce parcours matérialisé du côté du Centre hospitalier et de la Polyclinique a pour objectif de sécuriser et de faciliter la cohabitation entre tous les modes de transport vers ce poumon de l'économie choletaise.

Petit à petit nous y arrivons...

Il ne faut pas omettre d'ajouter qu'une commission extra-municipale, avec des représentants d'associations et des personnes qualifiées, réfléchissent ensemble sur ce sujet des mobilités.

Lors de travaux de réaménagement urbain, de réfection de chaussées et de trottoirs, tout est étudié pour, dans la mesure du possible, faciliter le stationnement et la circulation des voitures et des deux-roues. Mais il faut bien prendre en compte que certaines rues ne pourront jamais accueillir de pistes cyclables séparées de la chaussée par manque de place.

Nous tenons à soutenir ces changements de pratique dans les déplacements quotidiens. L'action menée avec le concours de Cholet Agglomération et plus précisément des Transports Publics du Choletais porte ses fruits.

Les chiffres sont là. Victime de son succès, l'aide à l'achat de vélo électrique atteindra les 200 000 € attribués en 2023. Le nombre de demandes est croissant d'année en année.

Les Vélos à Assistance Électrique en Libre Service (VAELS) trouvent aussi leurs usagers et un nouveau déploiement pourrait être envisagé.

Enfin, un autre moyen de transport est important dans le quotidien de nombreux Choletais : le train.

Un rendez-vous au début du mois d'octobre entre Gilles Bourdouleix et le Président de la SNCF, Jean-Pierre Farandou, relance de nouvelles pistes pour certains dossiers dont la passerelle actuellement fermée par mesure de sécurité.

La future ligne Cholet - Les Herbiers est également au cœur des enjeux de développement de notre territoire pour permettre ainsi des déplacements plus cohérents à l'échelle de notre bassin de vie et avec nos voisins du nord de la Vendée.

Le sujet déchaîne parfois les passions, mais il doit être réfléchi et étudié pour répondre aux besoins du plus grand nombre et ce dans l'intérêt de tous.

Naturellement Cholet - 3 élus

Cholet Agglomération : 500 000 € jetés par les fenêtres

Le changement de nom Agglomération du Choletais en Cholet Agglomération va coûter plus de 500 000 € aux habitants de l'agglomération. Malgré nos questions nous n'avons pas pu obtenir les détails financiers de cette opération. Les explications sont restées vagues. La campagne d'auto-promotion qui a recouvert de nombreux espaces publicitaires au sein même de l'agglomération est une gabegie inutile. Les coûts auraient pu être largement minimisés.

Le changement de nom est en lui-même discutable. Le Choletais recouvre un territoire plus vaste que la ville-centre et sa richesse tient à sa diversité. Cette campagne révèle un auto-centrisme néfaste. Auto-centrisme qui souvent se manifeste dans l'incapacité du Maire de Cholet et de sa majorité à coopérer sereinement avec les territoires voisins et les différents échelons de l'État. Afficher les nouveaux nom et logo sur les différents documents officiels et supports de communication aurait été amplement suffisant. <https://naturellementcholet.fr>

Cholet Autrement - 3 élus

Aucun texte n'est parvenu à la rédaction du magazine.

Avec vous ! Uni.e.s à gauche - 2 élus

Aucun texte n'est parvenu à la rédaction du magazine.

Sélection agenda

Retrouvez l'agenda sur cholet.fr et suivez-nous sur les réseaux sociaux



Dimanche 19 novembre

Fouille qui veut

Vide-grenier de particulier à particulier, organisé par Cholet Événements. Venez chiner meubles, objets, vêtements, jouets, électroménager... Faites place à la seconde main !

Parc des Expos de la Meilleraie
Infos : 02 41 62 28 09



Samedi 25 novembre

Collecte de sang

Don du sang organisé par l'Association pour le Don de Sang Bénévole de Cholet, en lien avec l'Établissement Français du Sang (EFS). Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien s'hydrater avant et après votre don.

De 8h30 à 12h15 | Salle Mocrat
Infos : adsbcholet@free.fr



Jusqu'au 25 novembre

Exposition Carnet d'artiste 3

All Ready Made et l'École d'Arts du Choletais vous proposent de découvrir l'exposition Carnet d'artiste 3 avec les œuvres de : Anissa Allam Vaquez, Cécile Benoiton Maugerie, Annelly Boucher, Blandine Brière, Simon Bousquet, Hélène Duclos, Olivier Garraud, Charlotte Hubert, Chloé Jarry, Irma Kalt, Clément Laigle, Ricardo Martinez Ramos, Milena Massardier, Hannah Montoux-Mie, Étienne Poule, Olivier Petiteau, Émeric Rousteau, Régis Perray.

École d'Arts du Choletais
Infos : 02 72 77 23 40



Samedi 25 novembre

Concert SALE [Les Arts de Scènes]

C'est avec le premier titre "Une poussière dans l'œil" mixé par Jean Lamoot (Bashung, Salif Keita...) que la songwriter et réalisatrice angevine Elsa Massol a décidé de faire du SALE. Dans le désordre des lettres de son prénom, mais pas n'importe comment. En effet, SALE se joue à travers le spectre de l'auto#fiction où les doutes, les peurs, et le spleen sont taillés au scalpel folk/rock.

18h | Jardin de Verre
Infos : 02 44 09 26 00

C'est quoi Movember ?



Si en novembre, tu aperçois un monsieur qui porte la moustache, peut-être qu'il participe au mouvement Movember. Mais c'est quoi exactement le Movember ?

Un challenge pour la bonne cause

Le mot Movember vient de la contraction de "moustache" et de "novembre", le terme anglais pour novembre. En 2003, une association caritative australienne lance un défi : chaque année en novembre, tous les hommes qui le souhaitent peuvent **se laisser pousser la moustache**. À l'époque, voir une personne moustachue n'est pas vraiment à mode. L'idée des fondateurs du Movember était d'attirer l'attention et susciter la curiosité autour d'un concept original pour sensibiliser aux problèmes de santé masculine, peu abordés en général.

Un acte de solidarité

Grâce à Movember, **certaines maladies qui touchent principalement les hommes** sont mises en avant, tels que les cancers de l'appareil génital masculin. De plus, le mouvement met aussi en lumière les problèmes de santé mentale chez l'homme, dont peu de personnes parlent. À travers de nombreuses actions organisées tout au long du mois, le mouvement "Movember" permet surtout de **récolter des dons** pour aider la recherche médicale.

info

dans le monde

Aujourd'hui plus d'une vingtaine de pays, dont la France, participent chaque année au Movember. Ce qui représente plus de 6 millions de personnes. Hommes et femmes confondus, on les appelle les "Mo Bros" et les "Mo Sisters". Ils mènent à bien des projets pour récolter des fonds (défis sportifs, ventes de tee-shirts, tombolas, concerts...). En vingt ans, plus de 1 250 projets autour de la santé des hommes dans le monde ont été réalisés par l'association caritative.

Faire de la santé un réflexe

Avec le temps, les traitements contre ces maladies se sont améliorés. Pourtant, pour être pleinement efficace, **il est important de les détecter le plus tôt possible grâce aux dépistages**. L'action Movember encourage ainsi les hommes à mieux prendre soin de leur santé.

Histoire de la gestion des déchets



Maurice Ligot, Maire de Cholet, inaugure la déchetterie de la Blanchardière en septembre 1994.

La gestion des déchets reste un problème crucial jusqu'au XIX^e siècle.

À cette époque, le ramassage est confié à des entrepreneurs de vidange privés qui passent avec leur tombereau pour collecter les "boues". Tout ce qui peut être récupéré l'est par ceux que l'on appelle les chiffonniers.

En 1945, le Conseil municipal de Cholet décide que le service de ramassage des déchets sera désormais assuré par le personnel municipal. À la même époque, se pose la question de rendre obligatoire l'usage des poubelles ! Mais l'après-guerre coïncide aussi avec les débuts de la société de consommation qui induit une augmentation des déchets et l'apparition du plastique et du "jetable" dans les poubelles. Il existe alors deux méthodes de traitement des déchets : l'incinération ou la mise en décharge. L'usine d'incinération de Cholet est mise en service en 1973, route de Toutlemonde.

Les particuliers peuvent y déposer directement leurs déchets. Pour les gros volumes, "les encombrants", la Ville propose un service d'enlèvements aux particuliers "sur simple appel, toutefois, ce service mal connu du public conduisait à des pertes de temps et d'immobilisation de matériels importantes" (bulletin municipal). C'est pourquoi, en 1979, la Municipalité organise un service de collecte par conteneurs, répartis en différents points de la ville et relevés toutes les trois semaines avant d'être envoyés vers la décharge de La Séguinière. Avec ce système, elle espère faire disparaître les décharges sauvages. La loi de 1992 instaure la valorisation des déchets et interdit leur mise en décharge. Des bacs de tri, colonnes à verre et plastique, sont installés et la population est incitée au tri. En septembre 1994, à proximité de Michelin, ouvre alors la déchetterie de la Blanchardière, site unique pour la collecte et le tri des encombrants.

➤ Encore plus d'Histoire sur archives.cholet.fr

Infos pratiques

Hôtel de Ville et d'Agglomération
02 44 09 25 00
contact@choletagglomeration.fr

Mairie annexe du Puy-Saint-Bonnet
02 41 56 41 76
mairie-psb@choletagglomeration.fr

cholet.fr



Choletmag

Mensuel municipal d'information, réalisé par la direction de la Communication de la Ville de Cholet et de Cholet Agglomération

Directeur de la Publication : Florent Barré

Contact : Hôtel de Ville et d'Agglomération
Rue Saint-Bonaventure
BP 62111
49321 Cholet cedex
02 44 09 25 00
choletmaginternet@choletagglomeration.fr

Direction de la Communication : Delphine Stéphan

Rédacteur en Chef : Goulvenn Debois

Rédaction : Marion Goux, Marie-Noëlle Deh, Goulvenn Debois, Élise Juhel

Photos : David André, Étienne Lizambard, Goulvenn Debois, Marion Goux, Marie-Noëlle Deh, Élise Juhel et Shutterstock

Composition : Valérie Goblet

Relecture : Agence Les Décoquilleurs

Impression : ICI

Distribution : Milee

Tiré à 33 000 exemplaires

Dépôt légal novembre 2023



KHEIRON

Dragon

Roi de l'improvisation et sur scène depuis plus de 12 ans, Kheiron a rassemblé des centaines de milliers de spectateurs du Théâtre de Dix Heures aux prestigieuses salles françaises telles que le Cirque d'Hiver, le Summum, le Silo et bien d'autres, dans de nombreux pays francophones. Dans ce spectacle qui ne ressemble à aucun autre, il pousse le concept de "soirée unique" à son maximum.

Jeudi 30 novembre à 20h30

Théâtre Saint-Louis

Infos et réservations

billetterie.cholet.fr

L'agenda sur cholet.fr

Pour toute publication dans l'agenda sur cholet.fr, contacter la direction de la Communication au 02 72 77 23 83 ou choletmaginternet@choletagglomeration.fr

